Image not found or type unknown

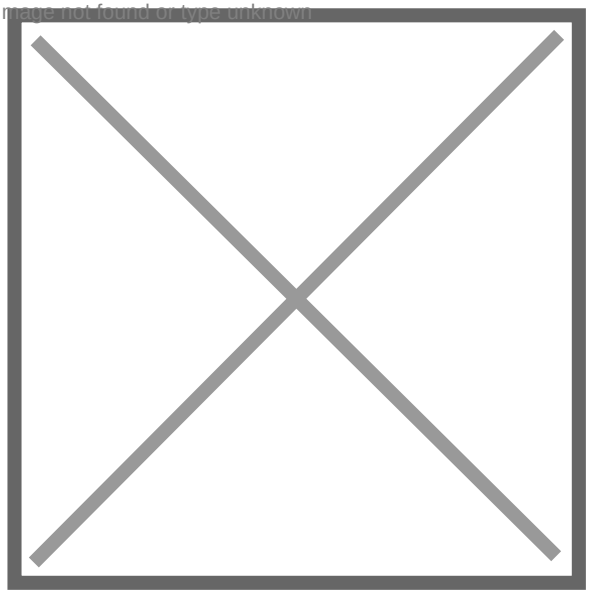

Lettre de Mise en demeure sous 48heures

Par **mademoiselle97438**, le **04/03/2014** à **19:32**

Bjr en ce moment il y a une société de recouvrement qui me réclame 4062€.Cette personne me harcele tous les jours au téléphone,monte beaucoup le ton et essaie d'être intimidente,elle me dit de payer cette somme et me dit de payer 106€ par mois.Cela fait plus de 5ans et à l'époque j'avais emprunté 700€ à une société de prêt pour le logement et celle ci ne m"a jamais contacté. Je voudrais savoir quoi faire svp?Merci de m"aider.

Par **aguesseau**, le **04/03/2014** à **20:07**

bjr,
je comprends que vous n'avez jamais remboursé ce prêt.
si cela fait plus de 5 ans la dette est prescrite.
ne répondez plus, ne payez rien , n'écrivez rien, s'ils insistent dîtes leur que vous allez porter plainte pour harcèlement.
cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés